

## **CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN**

### **Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022**

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022**
- 3. Assermentations éventuelles**
- 4. Préavis municipal N°06/2022- Budget 2023**
  - 4.1 Rapport de la commission de gestion et finances**
- 5. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement communal sur les égouts**
- 6. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement relatif de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires**
- 7. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement communal de police**
- 8. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux**
- 9. Communication de la Municipalité**
- 10. Divers et propositions individuelles**

Le Président annonce une démission en la personne de M. Romain Crausaz ce qui porte à 37 le nombre des membres du Conseil Général.

## 1. Appel

Présents 26  
Excusés 9  
Absents 2

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil Général du 4 octobre 2022

M. Daniel Emery demande si sur le point concernant les transports scolaires à la page 5 du PV, on parle bien de 11 communes. Mme Sylvie Bois Mery reporte qu'il y a effectivement une erreur, il y a 10 communes concernées.

**Le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.**

## 3. Assermentations éventuelles

M. Armand Michel se fait assermenter

Ceci porte le nombre des membres du Conseil à 38.

## 4. Préavis N°06/2022- Budget 2023

Mme Heidi Herzog lit le préavis.

M. Michael Duc lit le rapport de la commission de gestion et finance.

Le Président ouvre la discussion, et passe un à un les comptes du budget.

M. Daniel Emery demande sous le chiffre 110, pourquoi l'augmentation est de 10% environ par rapport à 2021. Mme Heidi Herzog explique qu'il y a eu une augmentation de 3% pour les salaires et que la secrétaire et le boursier sont passés à 30%.

M. Daniel Emery, en quoi les honoraires du point 140.318.01 consistent. M. Stéphane Jayet explique que la commune a un dossier au tribunal de Nyon et qu'il s'agit en 2021 pas d'honoraires d'avocat de dossier, 2022 des dossiers donc des honoraires d'avocat et 2023 des dossiers, donc aussi des frais d'avocat. M. Daniel Emery demande comment l'estimation a été faite. M. Stéphane Jayet répond que ce sont des projections sur une base concrète.

M. Daniel Emery, demande si la commune a engagé un ASP car il y a 1000.—frs dévolu à des tâches externes au point 6 Police. Mme Heidi Herzog répond qu'une convention entre la commune de Rolle et Tartegnin a abouti et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ce sera les ASP de Rolle qui vont poser les amendes. Il y aura des avertissements en janvier et dès le 1<sup>er</sup> février des sanctions. La Municipalité pourra faire des demandes comme pendant les caves ouvertes de ne pas passer.

M. Daniel Emery le coût par habitant de la protection civile. M. Jean-Daniel Quiblier boursier répond qu'il n'avait pas ce détail au moment de faire le budget pour le SDIS, alors qu'il l'avait reçu pour la Protection civile.

Le Président passe au vote.

**Le Préavis N°06/2022 est accepté à l'unanimité moins une abstention.**

**5. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement communal sur les égouts.**

M. Jean-Daniel Quiblier demande si c'est la commission qui va élaborer ce règlement ou si c'est la Municipalité. M. Stéphane Jayet répond que la Municipalité va élaborer ce règlement avec le soutien de la commission et il devra ensuite être validé par un préavis devant le Conseil

M. Jean-François Déruaz, demande si la commission est consultative, la réponse est oui.

Les membres suivants sont nommés par applaudissements :

Mme Danielle COLLOMB

M. Hervé BARRAUD

M. Yves BLANCHARD

**6. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement relatif de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.**

M. Stéphane Jayet, qui est responsable politique pour les 47 communes sur le tourisme explique que ce règlement doit passer en 2023 obligatoirement, c'est une commission intéressante avec des réflexions sur le tourisme, c'est une commission consultative.

Les membres suivants sont nommés par applaudissements :

M. Thomas CROISIER

M. Michael DUC

M. Nicolas JACCOUD

**7. Nomination d'une commission de 3 membres pour la révision du règlement communal de police.**

Mme Heidi Herzog, précise qu'il s'agit aussi d'une commission consultative.

Les membres suivants sont nommés par applaudissements :

Mme Isabelle BARRAUD

M. Daniel EMERY

M. Jacques SEERNELS

**8. Communication des délégués aux Conseils intercommunaux.**

**Enjeu :** M. Daniel Emery rapporte que lors de la séance de novembre 2022, 2 préavis ont passé sans une question et un préavis de 15.000.—frs a été ajouté au budget 2022 en rallonge des coûts d'énergie. M. Emery félicite Mme Sylvie Bois Mery pour la Présidence du CODIR.

**AIER** : M. Nicolas Jaccoud n'a rien de nouveau pour l'AIER.

**Région Nyon** : Mme Danielle Collomb résume la séance de juin. Crans a rejoint Région Nyon et les cotisations annuelles ont passés à 25.00 frs au lieu de 20.00 frs par habitants. Mme Jeanrenaud a été élue au CODIR et aura le dicastère de la Culture et des sports. Région Nyon va engager 100'000.00 frs pour promouvoir les transports publics, la location de vélo en libre-service, et des ½ tarifs découvertes. Un projet de bus gratuits pour les touristes s'élève à 103'300.00 frs.

**ORPC** : Pas de représentant

### **7. Communications de la Municipalité.**

M. Stéphane Jayet rapporte qu'au sujet du projet les Grandes Vignes, il y a 18 eu oppositions qui ont reçu un accusé de réception. Ce dossier et le positionnement de la Municipalité sera expliqué et développé lors du prochain conseil. Déchetterie. La litière pour chat et dorénavant prise dans les déchets verts ainsi que les aliments cuits ou crus.

M. Cédic Gremaud rapporte que les réunions avec les architectes au sujet du restaurant avancent et que tout va bien.

### **8. Divers et propositions individuelles**

M. Jean-François Déruaz demande au sujet du restaurant si l'on doit s'attendre à une augmentation globale ou si on est dans la marge. M. Cédric Gremaud répond qu'il faut d'abord que les soumissions rentrent pour savoir où on va aller dans les dépassements.

Mme Claire De Goumoens demande si on prévoit quelque chose pour nos familles Ukrainiennes. Mme Sylvie Bois Mery répond la salle des maîtres a été mise à disposition M. Blaser y donne des cours de français et les enfants peuvent s'y réunir.

M. Olivier Sauzet demande ce que prévoit la commune dans la crise énergétique. M. Stéphane Jayet répond, un point de rassemblement d'urgence est prévu au bureau communal. On pourra accueillir les gens afin de les sustenter avec de la nourriture et des boissons, les sécuriser ou les déplacer. Au 15 décembre la commune doit avoir transmis à la Préfecture son plan de crise énergétique.

M. Cédric Gremaud précise que la population sera informée.

Pour la journée du Téléthon M. Stéphane Berthet remercie le team Blanchard et M. Pierre-Alain Blanchard Municipal pour leur aide, ils ont récolté 920.00 frs et 35 euros.

M. Jean-François Déruaz rapporte qu'il n'y a plus de panneau sans issue sur le chemin juste au-dessus de chez lui en direction de l'est. Des voitures s'engagent et il n'y a pas de place pour tourner. M. Stéphane Jayet répond que le nécessaire va être fait.

M. Jean-Daniel Quiblier remercie d'avoir mis les tables pour ce conseil.

Séance terminée à 19h55

Claude-Alain Piguet  
Président



Mary Christine Fluri  
Secrétaire



